

Comment vendre sa parcelle forestière ?

INVITATION

Présentation des outils CNPF

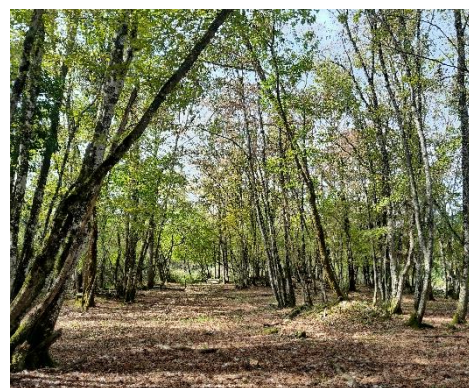
Jeudi 20 juin 2024 à 9h00
Lons-le-Saunier (39)

Voir plan et bulletin d'inscription
au verso

Programme

En salle

- Les enjeux de la vente des propriétés forestières pour la filière,
- Les droits et la fiscalité dans la vente,
- Connaître la localisation et la valeur de sa parcelle,
- Présentation de l'outil au service des propriétaires forestiers : **La Forêt Bouge**. Pour la vente et bien plus.
- J'ai trouvé un acheteur : les étapes pour finaliser la vente.



Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](#)

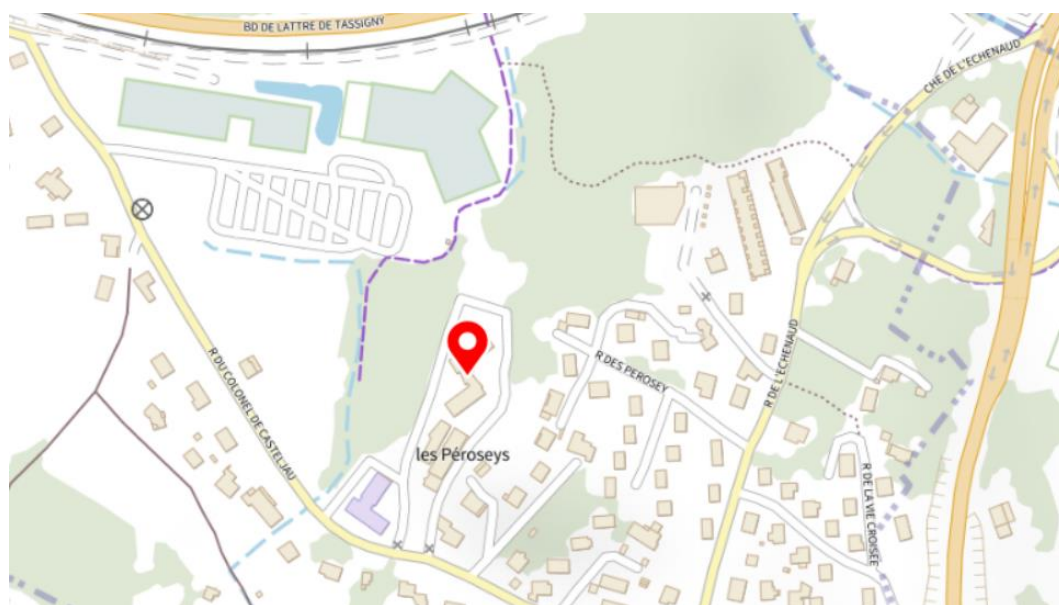
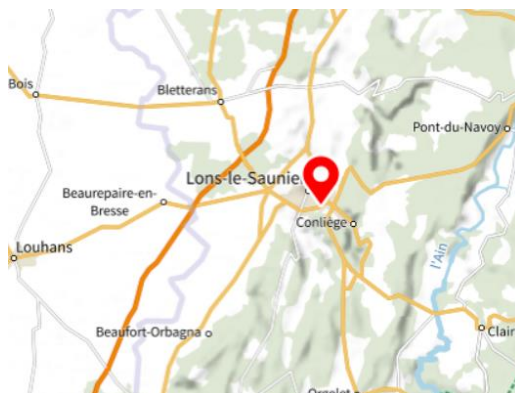


www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr

Comment venir ?

Rendez-vous à 9 h 00
à la Salle des lacs de la Chambre
d'Agriculture du Jura au 455 rue Colonel
de Casteljaou, 39000 Lons-le-Saunier

Vous pouvez vous présenter à l'accueil
GPS (WGS 84) : (46.666 , 5.5667)



Pour vous inscrire

Participation gratuite. **Inscription obligatoire avant le 11 juin 2024**

Par mail : romain.govart@cnpf.fr ou téléphone au : 06 31 71 31 34

Adresse : 455 rue de Casteljaou 39016 LONS-LE-SAUNIER

Inscription à la réunion n°17

Madame, Monsieur.....

Adresse :

Tél. :

Mail :

Participera à la réunion

Attention dupliquer le bulletin si plusieurs participants.

